

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Lotissement 'Eco village du Mont d'Or' - Tranches 1 et 2 - commune de JOUGNE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS Immo Bois Concept

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU [...].	Surface d'assiette : Tranche 1 : 22 280 m ² Tranche 2 : 11 657 m ² TOTAL : 33 945 m ² SHON : Tranche 1 : 9 940 m ² Tranche 2 : 5 485 m ² TOTAL : 15 425 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Projet de réalisation d'un lotissement réservé à l'habitat individuel et au petit collectif en prolongement d'un secteur urbanisé.

Le projet comptera à terme 36 lots (Tranche 1 : 22 lots et Tranche 2 : 14 lots) et concernera une surface aménagée totale de 33 945 m².

La Tranche 1 « Eco-Village du Mont D'Or 1 » a fait l'objet d'un permis d'aménager (PA 025 318 12 P0002).

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été réalisé (récépissé de dépôt de dossier de déclaration 9 nov 2012).

Concernant la Tranche 2 « Eco-Village du Mont D'Or 2 » une demande de permis d'aménager a été déposée le 26 décembre 2012.

4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne la création d'un lotissement réservé à l'habitat individuel et au petit collectif. Il sera réalisé en 2 tranches de respectivement 22 parcelles (dont 3 réservées à la création de petits bâtiments à logements collectifs) et 14 parcelles.

Ce projet s'insère dans la logique d'urbanisation de la commune (Aménagement du secteur de la Ferrière défini au PLU). Il est destiné à répondre à la demande croissante de chalets et maisons individuelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste en l'aménagement d'un lotissement réservé à l'habitat individuel et au petit collectif.

La construction des nouvelles parcelles d'habitations, des voiries d'accès et de desserte et des espaces verts va recouvrir une superficie d'environ 3,4 ha de terrain, actuellement en prairie, dans le prolongement d'un secteur pavillonnaire.

Le projet sera réalisé en 2 tranches.

Les travaux consistent à réaliser tous les réseaux et équipements nécessaires à la viabilisation des lots nouvellement créés et à mettre en oeuvre une voirie de desserte. La voirie de desserte principale formera un bouclage desservant les tranches 1 et 2 (entre la rue de la Cantine et la rue des Forges).

Les surfaces imperméabilisées, voiries de desserte et trottoirs, seront de :

Tranche 1 : 3 300 m²

Tranche 2 : 2 050 m².

Les travaux d'aménagement de voirie nécessiteront des terrassements :

- Lotissement « Eco-Village du Mont D'Or 1 » : Déblais = 7933 m³ – Remblais = 602 m³.

- Lotissement « Eco-Village du Mont D'Or 2 » : Déblais= 6111 m³ – Remblais = 273 m³.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lotissement d'habitat individuel (33 parcelles) et logement collectif (3 parcelles).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La Tranche 1 'Eco-Village du Mont D'Or 1' a fait l'objet d'un permis d'aménager (PA 025 318 12 P0002).
Concernant la Tranche 2 'Eco-Village du Mont D'Or 2' une demande de permis d'aménager a été déposée le 26 décembre 2012.

La Tranche 1 du projet de lotissement a fait l'objet d'une déclaration 'loi sur l'eau' au titre du code de l'environnement (rubrique 2.1.5.0). (récépissé de dépôt de dossier de déclaration 9 nov 2012).

La Tranche 2 est également soumise à déclaration 'loi sur l'eau'. Un nouveau dossier de déclaration intégrant l'ensemble du projet d'aménagement sera réalisé. Il portera sur une surface totale de 33 945 m².

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen préalable « cas par cas » à la réalisation d'une étude d'impact pour un projet susceptible d'avoir des effets sur l'environnement - Projet de lotissement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette	33 945 m ²
SHON	15 425 m ²
Surface imperméabilisée	Voiries 5 350 m ²
Tranche 1 : Voirie 3 300 m ² , Lots : 9 350 m ²	Lots 11 450 m ²
Tranche 2 : Voirie 2 050 m ² , Lots : 2 100 m ²	Total 16 800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

JOUGNE
Lieu-dit 'La Ferrière'
Tranche 1 : Section AI n° 336, 335
(partiellement) et Section C n° 422
Tranche 2 : Section AI n°105, 108

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

JOUGNE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de travaux se compose des travaux de voiries, d'adduction en eau potable, d'assainissements, de réseaux divers.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain actuellement en prairie permanente.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de JOUGNE approuvé le 25 février 2011.

Projet de lotissement situé en Zones AU (Tranche 1 : 22 288 m², tranche 2 : 10 970 m²) et U (tranche 2 : 687 m²).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jougne arrêté du 20 février 1974
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Haut Jura
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet de ZPPAUP Jougne
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de données recensée d'après "basol.environnement.gouv.fr"
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de ZRE consultable sur la commune
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet Hors site Natura 2000 Site 'Massif du Mont d'Or du Noirmont et du Risol' (coteaux en vis-à-vis du projet) à 600m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument historique classé : Eglise Saint Maurice. Monument historique inscrit : Monument aux morts. Projet hors du périmètre de 500m (distance 2km)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décassement pour la réalisation des voies de desserte des deux lotissements : - « Eco-Village du Mont D'Or 1 » : Déblais = 7 933 m ³ – Remblais = 602 m ³ - « Eco-Village du Mont D'Or 2 » : Déblais = 6 111 m ³ – Remblais = 273 m ³ .
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de voirie : Apport de matériaux pour stabilisation couche de forme (graves de carrière)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction des habitats non remarquables présents dans l'emprise du projet.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en phase de travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Installation d'un éclairage public</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet des eaux pluviales, après rétention Surface imperméabilisée totale : 16 800 m² Milieu récepteur : Étang en dérivation du ruisseau de la Jougnena.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet réalisée dans le respect du PLU.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Création de 36 parcelles réservées à l'habitat individuel et au petit collectif.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Une voirie de desserte d'une longueur de 180m sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale (arrêté du 10/12/12 portant décision d'examen au cas par cas : projet non soumis à étude d'impact).

Le rejet des eaux de ruissellement issues des 1 850 m² de voirie communale (après rétention) s'ajoutera à ceux issus du lotissement (après rétention).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Rejets des eaux pluviales dans le ruisseau de la Jougnena affluent de l'Orbe en Suisse.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le lotissement 'Eco-Village du Mont D'Or 1' a fait l'objet d'une Déclaration 'loi sur l'eau' (récépissé de dépôt de dossier de déclaration 9 nov 2012) définissant le principe de gestion des eaux pluviales.

Du fait du projet d'extension 'Eco-Village du Mont D'Or 2', un nouveau dossier de Déclaration sera déposé, il intégrera l'ensemble du projet d'aménagement.

Le principal enjeu concerne la gestion des eaux pluviales. Les dispositions prises seront détaillées dans le dossier de déclaration.

- Mise en place de dispositifs de rétention des eaux pluviales (débit de fuite régulé) ;
- Collecte des eaux ruisselant sur voirie au niveau de regards de grande dimension, équipés d'un exutoire siphoné.

Les eaux pluviales de la Tranche 2 (projet d'extension) seront gérées indépendamment. Les réseaux des 2 tranches d'aménagement seront distincts.

Les volumes définis pour la gestion des eaux pluviales de la Tranche 1 ne sont pas remis en cause.

L'exutoire des 2 tranches sera l'étang en dérivation du ruisseau de la Jougnena.

Le site d'implantation du projet n'est pas concerné par une zone de protection réglementaire du milieu naturel. Le projet n'aura pas d'incidence sur les habitats et espèces ayant justifié la désignation du site Natura 'Massif du Mont d'Or du Noirmont et du Risol'.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

IMMOBOIS-CONCEPT
33 Rue du Lhotaud
25560 FRASNE
Siret 535 004 733 00015 - APE 6810 Z
Tél. 03 81 89 75 06 - Fax 03 81 49 82 61